

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Loblaw enregistre une croissance du montant ajusté du BAIIA de 10,3 % au troisième trimestre

BRAMPTON, ONTARIO, Le 16 novembre 2022 Les Compagnies Loblaw Limitée (TSX : L) (« Loblaw » ou la « société ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour le troisième trimestre clos le 8 octobre 2022.¹⁾

Loblaw a affiché une performance financière et opérationnelle positive en continuant à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux tout en poursuivant ses initiatives de croissance et d'efficacités et en renforçant son leadership en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Alors que l'inflation mondiale du prix des aliments se poursuit, l'inflation du prix de détail des aliments au Canada est restée parmi les plus faibles des pays du G7, les forces inflationnistes mondiales ayant toutefois continué à entraîner une augmentation du coût des aliments au cours du trimestre. Les efforts de Loblaw visant à modérer les augmentations de coûts et à offrir une valeur supérieure aux clients grâce à son programme PC Optimum^{MC} et à ses promotions se sont traduits par des ventes solides et des marges brutes stables dans le secteur de l'alimentation au détail. Les ventes ont été soutenues par la forte performance des bannières à escompte, telles que No Frills^{MD} et Real Canadian Superstore^{MD}, et par la tendance continue à opter pour les marques contrôlées, notamment le Choix du Président^{MD} et sans nom^{MD}. Dans le secteur des pharmacies au détail, les produits ont bénéficié de la hausse des ventes dans les catégories dont les marges sont plus élevées, comme les produits de beauté ainsi que les produits pour la toux et le rhume.

« En dépit d'un contexte économique difficile, Loblaw fait en sorte que les Canadiens bénéficient de ses actifs uniques, en leur offrant des récompenses de fidélisation records, des marques contrôlées inégalées, les meilleurs magasins à escompte qui soient et un gel des prix pour lutter contre l'inflation, a déclaré Galen G. Weston, Président du Conseil et Président de Les Compagnies Loblaw Limitée. Les attentes des clients en matière de valeur n'ont jamais été aussi élevées, et nous travaillons sans cesse pour y répondre. »

FAITS SAILLANTS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

- Les produits se sont établis à 17 388 millions de dollars, en hausse de 1 338 millions de dollars, ou 8,3 %.
- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 130 millions de dollars, en hausse de 1 299 millions de dollars, ou 8,2 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) a augmenté de 6,9 %.
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/ Pharmaprix) a augmenté de 7,7 %.
- Le chiffre d'affaires tiré du commerce électronique a progressé de 3 %.
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 991 millions de dollars, en hausse de 128 millions de dollars, ou 14,8 %.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 846 millions de dollars, en hausse de 172 millions de dollars, ou 10,3 %.
- Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ du secteur Vente au détail s'est établi à 30,8 %, ce qui représente une hausse de 10 points de base.
- Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 556 millions de dollars, en hausse de 125 millions de dollars, ou 29,0 %. Le bénéfice net dilué par action ordinaire s'est établi à 1,69 \$, ce qui représente une augmentation de 0,42 \$, ou 33,1 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 663 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 123 millions de dollars, ou 22,8 %.
- Le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire²⁾ s'est établi à 2,01 \$, en hausse de 0,42 \$, ou 26,4 %.
- La société a racheté, aux fins d'annulation, 3,4 millions d'actions ordinaires à un coût de 403 millions de dollars et a engagé des dépenses d'investissement de 432 millions de dollars. Les flux de trésorerie disponibles²⁾ du secteur Vente au détail se sont chiffrés à 543 millions de dollars.

Voir les notes de fin de document à la fin du présent communiqué de presse.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS ET SECTORIELS

Le tableau qui suit présente les principales mesures de rendement de la société par secteur ainsi qu'en fonction du chiffre d'affaires des magasins comparables.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | | | | 2021 (16 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------|---------------------|-----------------------|---------------------|--------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Chiffres consolidés |
| Produits | 17 130 \$ | 350 \$ | (92) \$ | 17 388 \$ | 15 831 \$ | 297 \$ | (78) \$ | 16 050 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute ²⁾ | 5 272 \$ | 294 \$ | (92) \$ | 5 474 \$ | 4 856 \$ | 245 \$ | (78) \$ | 5 023 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾ | 30,8 % | s.o. | — % | 31,5 % | 30,7 % | s.o. | — % | 31,3 % |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 42 \$ | — \$ | 991 \$ | 816 \$ | 47 \$ | — \$ | 863 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation ²⁾ | 1 091 | 42 | — | 1 133 | 965 | 47 | — | 1 012 |
| Montant ajusté du BAIIA ²⁾ | 1 791 \$ | 55 \$ | — \$ | 1 846 \$ | 1 617 \$ | 57 \$ | — \$ | 1 674 \$ |
| Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾ | 10,5 % | s.o. | — % | 10,6 % | 10,2 % | s.o. | — % | 10,4 % |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 194 \$ | 23 \$ | — \$ | 217 \$ | 187 \$ | 16 \$ | — \$ | 203 \$ |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 194 | 23 | — | 217 | 187 | 16 | — | 203 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 755 \$ | 19 \$ | — \$ | 774 \$ | 629 \$ | 31 \$ | — \$ | 660 \$ |
| Impôt sur le résultat | | | | 199 \$ | | | | 172 \$ |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾ | | | | 234 | | | | 212 |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle | | | | 16 \$ | | | | 54 \$ |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | | | | 3 | | | | 3 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | | | | 556 \$ | | | | 431 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾ | | | | 663 | | | | 540 |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) | | | | 1,69 \$ | | | | 1,27 \$ |
| Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars) | | | | 2,01 \$ | | | | 1,59 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | | | | 329,6 | | | | 340,1 |

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | | 2021 (16 semaines) | |
|--|-----------------------|---|-----------------------|---|
| | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables | Chiffre d'affaires | Chiffre d'affaires des magasins comparables |
| Secteur de l'alimentation au détail | 12 221 \$ | 6,9 % | 11 382 \$ | 0,2 % |
| Secteur des pharmacies au détail | 4 909 | 7,7 % | 4 449 | 4,4 % |
| Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé | 2 466 | 4,7 % | 2 226 | 4,8 % |
| Produits de l'avant du magasin | 2 443 | 10,7 % | 2 223 | 4,1 % |

SECTEUR VENTE AU DÉTAIL

- Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 17 130 millions de dollars, en hausse de 1 299 millions de dollars, ou 8,2 %.
 - Le chiffre d'affaires du secteur de l'alimentation au détail (Loblaw) s'est établi à 12 221 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 6,9 % (augmenté de 0,2 % en 2021).
 - L'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,7 % (2,6 % en 2021), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société.
 - La taille du panier d'épicerie a fléchi et l'achalandage en magasin a augmenté.
 - Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail (Shoppers Drug Mart/Pharmaprix) s'est établi à 4 909 millions de dollars et le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail s'est accru de 7,7 % (4,4 % en 2021), le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé ayant augmenté de 4,7 % (4,8 % en 2021) et le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin ayant augmenté de 10,7 % (4,1 % en 2021). Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 120 millions de dollars provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »). Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables.
 - Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a augmenté de 0,9 % (2,4 % en 2021) et la valeur moyenne des ordonnances a augmenté de 3,3 % (1,2 % en 2021).
- Le résultat d'exploitation s'est établi à 949 millions de dollars, en hausse de 133 millions de dollars, ou 16,3 %.
- Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 5 272 millions de dollars, en hausse de 416 millions de dollars, ou 8,6 %. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 30,8 %, en hausse de 10 points de base, en raison essentiellement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail dont les marges sont plus élevées. Les marges brutes du secteur de l'alimentation au détail sont demeurées inchangées comparativement à celles du troisième trimestre de 2021, lorsque l'inflation a commencé à s'accélérer.
- Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 791 millions de dollars, en hausse de 174 millions de dollars, ou 10,8 %, en raison de l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par la hausse des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, ce qui représente une baisse favorable de 20 points de base. La diminution favorable de 20 points de base s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires et la baisse des charges liées à la COVID-19.
- Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 851 millions de dollars, en hausse de 44 millions de dollars, ou 5,5 %, en raison essentiellement de l'augmentation des actifs liés aux TI et des biens loués. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte d'un amortissement accéléré de 14 millions de dollars attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark de 151 millions de dollars (155 millions de dollars en 2021).
- Lifemark a généré des produits de 120 millions de dollars et un bénéfice net négligeable au cours du trimestre. Le bénéfice net tient compte de l'amortissement de 3 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.
- Deux magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et trois les ont fermés, ce qui a donné lieu à une diminution nette de la superficie en pieds carrés du secteur Vente au détail de 0,3 million de pieds carrés, ou 0,4 %.

SECTEUR SERVICES FINANCIERS

- Les produits se sont établis à 350 millions de dollars, en hausse de 53 millions de dollars, ou 17,8 %. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des produits d'intérêts découlant de l'accroissement des soldes des créances sur cartes de crédit ainsi que par l'augmentation des commissions d'interchange et des frais liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.
- Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 19 millions de dollars, ce qui représente un recul de 12 millions de dollars. Le secteur Services financiers a continué de bénéficier de la reprise des activités économiques au cours du trimestre. La diminution du bénéfice s'explique essentiellement par l'augmentation des radiations contractuelles et par l'accroissement de la provision pour pertes sur créances attendues attribuable à la hausse des prévisions à l'égard du taux de chômage.

PERSPECTIVES³⁾

Loblaw continuera à faire preuve d'excellence en matière de vente au détail dans ses secteurs principaux que sont l'alimentation et la pharmacie tout en assurant la progression de ses initiatives de croissance en 2022. En cette troisième année de pandémie, les différents secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'auront la pandémie de COVID-19, la volatilité qui en découle et le contexte inflationniste sur ses résultats financiers de 2022.

Pour l'exercice complet, la société s'attend toujours à :

- ce que ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- procéder à des dépenses en immobilisations de l'ordre d'environ 1,4 milliard de dollars, déduction faite du produit tiré de la cession d'immeubles, en raison d'investissements supplémentaires dans les magasins et le réseau de distribution;
- rembourser du capital aux actionnaires en allouant une portion importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Compte tenu de son rendement tant opérationnel que financier depuis le début de l'exercice et du momentum observé au terme du troisième trimestre, la société prévoit pour l'exercice complet une croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'établissant autour de 20 %.

ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE (« ESG »)

Au cours du troisième trimestre, la société a continué à réaliser des progrès en ce qui concerne ses piliers ESG :

- *Lutter contre les changements climatiques* : Loblaw a publié pour la première fois des informations exhaustives sur son approche en matière de réduction des émissions de carbone et de gestion et d'atténuation des risques liés aux changements climatiques, conformément aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). Il est possible de consulter ces informations à l'adresse www.loblaw.ca/fr/responsibility.
- *Favoriser l'équité sociale* : Loblaw a publié des renseignements complémentaires concernant ses initiatives en cours visant à s'assurer que la société et ses partenaires respectent les normes les plus élevées en matière de droits de la personne. Pour obtenir plus de précisions sur ces initiatives, veuillez consulter le site à l'adresse www.loblaw.ca/fr/responsibility. Au cours du dernier trimestre, compte tenu de l'augmentation des coûts et de l'accroissement de la demande communautaire auxquelles sont confrontés les organismes de sécurité alimentaire, Loblaw s'est associée à Banques alimentaires Canada et à Deuxième Récolte afin de fournir de nouvelles subventions de capacité et d'accroître le soutien aux collectes de fonds. L'an dernier, Loblaw a versé plus de 40 millions de dollars en appui aux programmes de sécurité alimentaire à l'échelle nationale.

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Pour l'exercice à ce jour, la société a racheté 10,1 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation pour un coût de 1 158 millions de dollars.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires et la conjoncture économique. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, aux rubriques « Résultats d'exploitation consolidés et sectoriels » et « Perspectives ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans son Rapport annuel de 2021 - Revue financière et à la rubrique 4, « Risques », de sa notice annuelle 2021 pour l'exercice clos le 1^{er} janvier 2022.

Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent communiqué de presse. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

DÉCLARATION DE DIVIDENDES

Après la clôture du troisième trimestre de 2022, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel sur les actions ordinaires et les actions privilégiées de deuxième rang, série B de :

| | |
|--|--|
| Actions ordinaires | 0,405 \$ par action ordinaire, à payer le 30 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022 |
| Actions privilégiées de deuxième rang, série B | 0,33125 \$ par action, à payer le 31 décembre 2022 aux actionnaires inscrits le 15 décembre 2022 |

EXTRAIT DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise des mesures financières non conformes aux PCGR, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1, « Mesures financières non conformes aux PCGR », du présent communiqué de presse.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Le tableau qui suit présente sommairement les différences entre les mesures financières conformes aux PCGR et les mesures financières non conformes aux PCGR de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrites en détail à l'annexe 1.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | | | 2021 (16 semaines) | | |
|--|----------------------------|-----------------------|--|----------------------------|-----------------------|--|
| | Mesures conformes aux PCGR | Éléments d'ajustement | Mesures non conformes aux PCGR ²⁾ | Mesures conformes aux PCGR | Éléments d'ajustement | Mesures non conformes aux PCGR ²⁾ |
| BAIIA | 1 855 \$ | (9) \$ | 1 846 \$ | 1 680 \$ | (6) \$ | 1 674 \$ |
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 142 \$ | 1 133 \$ | 863 \$ | 149 \$ | 1 012 \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 | — | 217 | 203 | — | 203 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 774 \$ | 142 \$ | 916 \$ | 660 \$ | 149 \$ | 809 \$ |
| Déduire les éléments suivants : | | | | | | |
| Impôt sur le résultat | 199 | 35 | 234 | 172 | 40 | 212 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | 16 | — | 16 | 54 | — | 54 |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées | 3 | — | 3 | 3 | — | 3 |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾ | 556 \$ | 107 \$ | 663 \$ | 431 \$ | 109 \$ | 540 \$ |
| Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars) | 1,69 \$ | 0,32 \$ | 2,01 \$ | 1,27 \$ | 0,32 \$ | 1,59 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation - dilué (en millions) | 329,6 | — | 329,6 | 340,1 | — | 340,1 |

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

Le tableau qui suit présente sommairement les éléments d'ajustement de la société, qui font l'objet d'un rapprochement et sont décrits en détail à l'annexe 1.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|
| Résultat d'exploitation | 991 \$ | 863 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 147 \$ | 155 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 4 | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (3) | (7) |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (6) | (8) |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | 9 |
| Éléments d'ajustement | 142 \$ | 149 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ | 1 133 \$ | 1 012 \$ |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières²⁾ | 217 \$ | 203 \$ |
| Impôt sur le résultat | 199 \$ | 172 \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt | 35 \$ | 40 \$ |
| Éléments d'ajustement | 35 \$ | 40 \$ |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat²⁾ | 234 \$ | 212 \$ |

PROFIL DE LA SOCIÉTÉ

Rapport annuel de 2021 et Rapport du troisième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société

Le Rapport annuel de 2021 et le Rapport du troisième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société sont disponibles sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à loblaw.ca, et à sedar.com.

Relations avec les investisseurs

| | |
|--|---|
| Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca | Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca |
|--|---|

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 16 novembre 2022 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible environ deux heures après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 576182#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca.
Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

Notes de fin de document du communiqué de presse

- 1) Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs. Voir la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport annuel de 2021 de la société pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées aux présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent communiqué de presse doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw Limitée dépose, à l'occasion, auprès des autorités en valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à sedar.com et à loblaw.ca.
 - 2) Voir la rubrique intitulée « Mesures financières non conformes aux PCGR » figurant en Annexe 1 du présent communiqué de presse, qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.
 - 3) À lire en parallèle avec la rubrique « Énoncés prospectifs » du présent communiqué de presse et du Rapport du troisième trimestre de 2022 à l'intention des actionnaires de la société.
-

ANNEXE 1 : MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; et les flux de trésorerie disponibles. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des marchandises vendues qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

| | 2022 | | | | 2021 | | | |
|---|------------------------|----------------------------|---------------------|------------------|----------------------|---------------------|--------------|-----------|
| | (16 semaines) | | | | (16 semaines) | | | |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total |
| Produits | 17 130 \$ | 350 \$ | (92) \$ | 17 388 \$ | 15 831 \$ | 297 \$ | (78) \$ | 16 050 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 11 858 | 56 | — | 11 914 | 10 975 | 52 | — | 11 027 |
| Marge brute | 5 272 \$ | 294 \$ | (92) \$ | 5 474 \$ | 4 856 \$ | 245 \$ | (78) \$ | 5 023 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute | 5 272 \$ | 294 \$ | (92) \$ | 5 474 \$ | 4 856 \$ | 245 \$ | (78) \$ | 5 023 \$ |

| | 2022 | | | | 2021 | | | |
|---|------------------------|----------------------------|---------------------|------------------|----------------------|---------------------|--------------|-----------|
| | (40 semaines) | | | | (40 semaines) | | | |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total | Vente au détail | Services financiers | Éliminations | Total |
| Produits | 41 798 \$ | 921 \$ | (222) \$ | 42 497 \$ | 39 783 \$ | 822 \$ | (192) \$ | 40 413 \$ |
| Coût des marchandises vendues | 28 821 | 120 | — | 28 941 | 27 601 | 130 | — | 27 731 |
| Marge brute | 12 977 \$ | 801 \$ | (222) \$ | 13 556 \$ | 12 182 \$ | 692 \$ | (192) \$ | 12 682 \$ |
| Montant ajusté de la marge brute | 12 977 \$ | 801 \$ | (222) \$ | 13 556 \$ | 12 182 \$ | 692 \$ | (192) \$ | 12 682 \$ |

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA, divisé par les produits.

| | 2022 (16 semaines) | | | 2021 (16 semaines) | | |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | | | 559 \$ | | | 434 \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | 16 | | | 54 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | | | 217 | | | 203 |
| Impôt sur le résultat | | | 199 | | | 172 |
| Résultat d'exploitation | 949 \$ | 42 \$ | 991 \$ | 816 \$ | 47 \$ | 863 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 147 \$ | — \$ | 147 \$ | 155 \$ | — \$ | 155 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 4 | — | 4 | — | — | — |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | — | — | 9 | — | 9 |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (3) | — | (3) | (7) | — | (7) |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (6) | — | (6) | (8) | — | (8) |
| Éléments d'ajustement | 142 \$ | — \$ | 142 \$ | 149 \$ | — \$ | 149 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 1 091 \$ | 42 \$ | 1 133 \$ | 965 \$ | 47 \$ | 1 012 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 851 | 13 | 864 | 807 | 10 | 817 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (151) | — | (151) | (155) | — | (155) |
| Montant ajusté du BAIIA | 1 791 \$ | 55 \$ | 1 846 \$ | 1 617 \$ | 57 \$ | 1 674 \$ |

| | 2022 (40 semaines) | | | 2021 (40 semaines) | | |
|---|-----------------------|------------------------|------------------------|-----------------------|------------------------|------------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Chiffres consolidés |
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | | | | | | |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | | | 1 389 \$ | | | 1 128 \$ |
| Ajouter l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | | 87 | | | 129 |
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | | | 511 | | | 524 |
| Impôt sur le résultat | | | 484 | | | 451 |
| Résultat d'exploitation | 2 450 \$ | 21 \$ | 2 471 \$ | 2 077 \$ | 155 \$ | 2 232 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 375 \$ | — \$ | 375 \$ | 389 \$ | — \$ | 389 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 7 | — | 7 | — | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | 111 | 111 | — | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | 16 | — | 16 | — | — | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (7) | — | (7) | (12) | — | (12) |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | (15) | — | (15) | 21 | — | 21 |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (16) | — | (16) | (19) | — | (19) |
| Éléments d'ajustement | 360 \$ | 111 \$ | 471 \$ | 379 \$ | — \$ | 379 \$ |
| Montant ajusté du résultat d'exploitation | 2 810 \$ | 132 \$ | 2 942 \$ | 2 456 \$ | 155 \$ | 2 611 \$ |
| Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles | 2 093 | 35 | 2 128 | 2 011 | 30 | 2 041 |
| Moins : amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark | (382) | — | (382) | (389) | — | (389) |
| Montant ajusté du BAIIA | 4 521 \$ | 167 \$ | 4 688 \$ | 4 078 \$ | 185 \$ | 4 263 \$ |

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark L'acquisition de Lifemark au deuxième trimestre de 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. Au troisième trimestre de 2022 et pour l'exercice à ce jour, le bénéfice net tient compte de l'amortissement respectif de 3 millions de dollars et de 5 millions de dollars lié aux immobilisations incorporelles acquises.

Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque le Choix du Président Au deuxième trimestre de 2022, la société a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts. Le 19 juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada (la « Cour de l'impôt ») a rendu sa décision concernant la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), une filiale de la société. La Cour de l'impôt a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaws Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale.

Coûts de transaction liés à Lifemark Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 16 millions de dollars liés à l'acquisition de Lifemark.

Profit/perte sur la vente d'immeubles non exploités Au troisième trimestre de 2022, la société a comptabilisé un profit sur la vente d'immeubles non exploités de 3 millions de dollars (7 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a cédé des immeubles non exploités à une tierce partie et comptabilisé un profit de 7 millions de dollars (12 millions de dollars en 2021).

Charges de restructuration et autres charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au troisième trimestre de 2022, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (charges de 9 millions de dollars en 2021). Pour l'exercice à ce jour, la société a comptabilisé des charges de restructuration et autres recouvrements connexes d'environ 15 millions de dollars (charges de 21 millions de dollars en 2021) essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. Au premier trimestre de 2022, la société a cédé un des centres de distribution, ce qui lui a rapporté un produit de 26 millions de dollars, et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars, qui a été partiellement contrebalancé par des charges de restructuration et d'autres charges connexes de 4 millions de dollars. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|---|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ | 511 \$ | 524 \$ |
| Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd. | — | — | 11 | — |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières | 217 \$ | 203 \$ | 522 \$ | 524 \$ |

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat, divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾ | 1 133 \$ | 1 012 \$ | 2 942 \$ | 2 611 \$ |
| Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾ | 217 | 203 | 522 | 524 |
| Montant ajusté du bénéfice avant impôt | 916 \$ | 809 \$ | 2 420 \$ | 2 087 \$ |
| Impôt sur le résultat | 199 \$ | 172 \$ | 484 \$ | 451 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | |
| Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾ | 35 | 40 | 119 | 102 |
| Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd. | — | — | 33 | — |
| Montant ajusté de l'impôt sur le résultat | 234 \$ | 212 \$ | 636 \$ | 553 \$ |
| Taux d'impôt effectif | 25,7 % | 26,1 % | 24,7 % | 26,4 % |
| Montant ajusté du taux d'impôt effectif | 25,5 % | 26,2 % | 26,3 % | 26,5 % |

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des (recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) | 2022 (16 semaines) | 2021 (16 semaines) | 2022 (40 semaines) | 2021 (40 semaines) |
|--|-------------------------------------|-----------------------|-------------------------------------|-----------------------|
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (3) | (3) | (9) | (9) |
| Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 556 \$ | 431 \$ | 1 380 \$ | 1 119 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 559 \$ | 434 \$ | 1 389 \$ | 1 128 \$ |
| Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant) | 107 | 109 | 308 | 277 |
| Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société | 666 \$ | 543 \$ | 1 697 \$ | 1 405 \$ |
| Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social | (3) | (3) | (9) | (9) |
| Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | 663 \$ | 540 \$ | 1 688 \$ | 1 396 \$ |
| Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions) | 329,6 | 340,1 | 331,1 | 343,1 |

| | 2022 (16 semaines) | | 2021 (16 semaines) | | 2022 (40 semaines) | | 2021 (40 semaines) | |
|--|---|--|---|--|---|--|---|--|
| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens) | Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire | Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire | Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire | Bénéfice net (perte nette) disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société | Bénéfice net dilué (perte nette diluée) par action ordinaire |
| Montant présenté | 556 \$ | 1,69 \$ | 431 \$ | 1,27 \$ | 1 380 \$ | 4,17 \$ | 1 119 \$ | 3,26 \$ |
| Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants : | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix | 109 \$ | 0,33 \$ | 113 \$ | 0,33 \$ | 277 \$ | 0,84 \$ | 285 \$ | 0,83 \$ |
| Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de Lifemark | 3 | 0,01 | — | — | 5 | 0,02 | — | — |
| Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC | — | — | — | — | 86 | 0,25 | — | — |
| Coûts de transaction liés à Lifemark | — | — | — | — | 12 | 0,04 | — | — |
| Charges de restructuration et autres charges connexes | — | — | 8 | 0,03 | (14) | (0,04) | 16 | 0,05 |
| Recouvrement lié à Glenhuron Bank Ltd. | — | — | — | — | (42) | (0,13) | — | — |
| Profit sur la vente d'immeubles non exploités | (1) | — | (6) | (0,02) | (4) | (0,01) | (10) | (0,03) |
| Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change | (4) | (0,02) | (6) | (0,02) | (12) | (0,04) | (14) | (0,04) |
| Éléments d'ajustement | 107 \$ | 0,32 \$ | 109 \$ | 0,32 \$ | 308 \$ | 0,93 \$ | 277 \$ | 0,81 \$ |
| Montant ajusté | 663 \$ | 2,01 \$ | 540 \$ | 1,59 \$ | 1 688 \$ | 5,10 \$ | 1 396 \$ | 4,07 \$ |

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteurs d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (16 semaines) | | | | 2021 (16 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation | 1 496 \$ | (15) \$ | 18 \$ | 1 499 \$ | 1 335 \$ | (37) \$ | 18 \$ | 1 316 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 423 | 9 | — | 432 | 324 | 6 | — | 330 |
| Intérêts payés | 76 | — | 18 | 94 | 73 | — | 18 | 91 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 454 | — | — | 454 | 440 | — | — | 440 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 543 \$ | (24) \$ | — \$ | 519 \$ | 498 \$ | (43) \$ | — \$ | 455 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

| Pour les périodes closes le 8 octobre 2022 et le 9 octobre 2021 (en millions de dollars canadiens) | 2022 (40 semaines) | | | | 2021 (40 semaines) | | | |
|---|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|-----------------------|---------------------|----------------------------|---------------------|
| | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés | Vente au détail | Services financiers | Éliminations ¹⁾ | Chiffres consolidés |
| Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation | 3 786 \$ | (226) \$ | 47 \$ | 3 607 \$ | 3 582 \$ | 170 \$ | 51 \$ | 3 803 \$ |
| Moins : | | | | | | | | |
| Dépenses d'investissement | 898 | 22 | — | 920 | 773 | 18 | — | 791 |
| Intérêts payés | 212 | — | 47 | 259 | 213 | — | 51 | 264 |
| Paiements au titre de la location, montant net | 1 079 | — | — | 1 079 | 1 052 | — | — | 1 052 |
| Flux de trésorerie disponibles ²⁾ | 1 597 \$ | (248) \$ | — \$ | 1 349 \$ | 1 544 \$ | 152 \$ | — \$ | 1 696 \$ |

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.